

Suite à la session de qualifications et de CRCT 2021, la section 14 **a adopté à l'unanimité moins une voix** la motion suivante :

La section 14 du CNU réunie le 4 mars 2021 en assemblée plénière s'insurge contre le mépris dont est actuellement l'objet, en France, l'institution universitaire de la part du gouvernement et en particulier de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (voir ses attaques directes à propos de pseudo-dérives islamo-gauchistes), un mépris parallèle à la mise en œuvre méthodique de sa fragilisation, sinon de sa destruction, par le biais de réformes imposées sans concertation et sans prise en compte des avis émanant de la communauté universitaire (LPR) que l'on cherche par ailleurs à diviser ; le tout dans un contexte organisé de pénurie qui asphyxie l'institution dans son ensemble.

La section 14 du CNU s'associe au désaveu général dont notre ministre est l'objet au sein de la communauté universitaire et à la demande de démission qui la vise. Un dialogue véritable et respectueux doit être rétabli de toute urgence avec l'université et les universitaires, notamment à travers ses instances représentatives, dont la CP-CNU. Elle appelle à une réaction concertée des équipes de recherche et de laboratoires, des différentes sections du CNU, des sociétés savantes, et du monde universitaire et de la recherche en général.

J'en profite aussi pour vous transmettre les statistiques de la session, cumulées à celles des années précédentes.

Le premier enseignement est une baisse du taux de qualification de 10% (57% au lieu de 67,8% l'année dernière).

Contexte LPR? Qualité des dossiers? Situation de l'emploi à l'université? Paramètres de la section? Plusieurs facteurs d'explication peuvent être sollicités.

Il faudra aussi être attentif aux résultats dans les autres sections.